

Voies de communication.

La commune est traversée du N. au S. par le chemin de fer de Tirlemont à Namur, par Ramillies, sur une longueur de 4,500 mètres, et par la chaussée de Tirlemont vers Jodoigne et l'auberge dite Saint-Michel (à Thorem-bais-les-Béguines), sur une étendue de 6,000 mètres. Le railway a une station à l'endroit dit *het Tommeken van Rommersom*.

La communauté d'Hougaerde fut autorisée, les 13 novembre 1770 et 11 mai 1774, à convertir en chaussée entre la ville de Tirlemont et Hougaerde le chemin existant entre ces deux localités, à condition que la route devrait être rétrocedée aux états du pays de Liège si ceux-ci l'exigeaient; pour en couvrir les frais, il lui fut permis de lever une taxe sur les brasseurs et de percevoir un péage. On arrêta, le 6 août 1774, les clauses de l'adjudication des travaux, qui s'éleva à 54,641 fl. Deux ponts furent construits: l'un à Petit-Overlaer, et l'autre à Grand-Overlaer. Ce premier tronçon s'arrêtait d'abord à la limite de Tirlemont; il fut relié à la porte de cette ville par un accord en date du 15 juillet 1775 (voir la 1^{re} livraison, p. 49). A l'autre extrémité, vers Zétrud, le pavé fut continué jusqu'au pont d'Altenaeken et un droit de passage établi afin d'indemniser la commune de ses

dépenses (25 pluviôse an XI). Plus tard, un décret impérial enjoignit de prolonger la route, sur une longueur de 12,554 m., jusqu'à la limite de Thorem-bais-les-Béguines, à la rencontre de la chaussée de Louvain à Namur. Ces derniers travaux qui, d'après une estimation officielle, devaient coûter 420,048 fr. 64 c., ne furent achevés que sous le gouvernement hollandais.

Il existe 251 chemins vicinaux et sentiers, mesurant 140,268 mètres, dont 14,759 sont pavés. Les chemins de grande communication n° 36 (d'Hougaerde à Louvain par Meldert et Bierbeek) et n° 37 (de Tirlemont à Wavre) traversent la commune: le premier sur une longueur de 2,597 m., le second sur une longueur de 1,759 m. Hougaerde a été autorisé, vers 1859 ou 1860, à prélever sur le premier un droit de barrière. Il y a longtemps que le centre du bourg est pavé, du moins en partie: ainsi, en 1646, on porte, dans le compte de l'hôpital, une allocation destinée à couvrir en partie les frais de pavage de la route à proximité de cet établissement (*tot hulpe van den steenwech te playen aen t'Gasthuys*). Le chemin de Mulcom à Nérin était pavé, de là le nom de *Chemin royal* qu'on lui donnait.

Histoire.

Le territoire d'Hougaerde présentait autrefois, sur plusieurs points, des monticules artificiels ou *tumuli*. A en juger par cette circonstance la population devait y être assez considérable, sous la domination romaine: l'un de ces tumuli, qui ne constitue plus aujourd'hui qu'un mouvement de terrain presque imperceptible, se trouvait à peu de distance au N.-N.-E. de la station du chemin de fer. Sous le nom de *het Tommeken*, il formait une propriété que la commune aliéna en 1820 environ et qui comprenait 248 ³/₄ petites verges lorsqu'on la mesura le 8 novembre 1771; il était alors loué 25 florins par an. D'autres tombes, qui furent longtemps connues sous le nom de *Tombes d'Elst* (*Tumbae de Elst*, XIII^e siècle) ont existé au S.-E. du bourg, près du hameau d'Elst, à proximité du chemin d'Hougaerde vers Geest-Saint-Remy, qui a conservé en cet endroit le nom de *Tomme straet*, ou *Chemin des tombes*. Un autre tumulus se voyait à Houthem-Sainte-Catherine et a donné son nom à la *Tomhoff* ou *Ferme de la Tombe*; au *Tomblock* ou *Enclos de la Tombe* et au *Tomme velt* ou *Champ de la Tombe*, qui se trouvaient

entre le hameau et le bourg, près du sentier conduisant de Houthem vers Tirlemont; enfin Overlaer avait également son *Tommeken*, qui était limité par le chemin, le bien du couvent des Bogards, un autre appartenant à la commanderie de Chantraine et un troisième faisant partie de la dotation des pauvres de Tirlemont (acte du mois de septembre 1664).

Il n'est pas douteux qu'on n'ait mainte fois trouvé des antiquités dans les fertiles campagnes qui environnent Hougaerde, mais il n'en a pas été tenu note. Seulement on nous a signalé la découverte faite, il y a une vingtaine d'années, sur le plateau voisin de la chapelle de Rommersom, d'un caveau en pierres où se trouvaient des urnes et d'autres débris anciens. On rencontre des fragments de tuiles et de briques, des fondements de murs, etc., à l'endroit dit de *Blootenberge* ou *Montagne nue*, sur la hauteur qui borde, vers le midi, le ruisseau de Schoor, entre Schoor et l'Écluse. D'après une tradition répandue à Meldert, mais le fait paraît douteux, ce lieu se nommait antérieurement de *Calfsberg* (*la Montagne chauve*) et là était ce monastère de Chaumont, dont il est ques-

tion dans les légendes de Meldert. Or, *Calfsberg* ne signifie pas la *Montagne chauve*, mais la *Montagne du veau*, ce qui est tout différent.

L'opinion vulgaire attribue la fondation du chapitre d'Hougaerde à Alpaïde, l'une des femmes de Pépin de Herstal. Mainte tradition circule à ce propos dans le bourg, mais ces traditions ne sont pas anciennes; elles sont le produit de rêveries étymologiques qui ne supportent pas l'examen. Ainsi le religieux de Tongerlo Bosschaerts, en parlant d'Hougaerde, fait dériver ce nom de deux mots flamands: *hoere*, prostituée, et *gaerde*, garde, comme si le bourg aurait été fortifié pour protéger Alpaïde. Répétons ici ce que nous avons dit ailleurs (CANTON DE JODOIGNE, p. 281): La mère du célèbre Charles-Martel n'a rien de commun avec le chapitre d'Hougaerde; elle habita probablement Orp, où elle reçut la sépulture. De son temps l'église même d'Hougaerde n'existait pas, puisque le culte de saint Gorgon, sous l'invocation de qui elle est placée, n'était pas implanté dans nos contrées.

Si nous pouvions retrouver les archives du chapitre d'Hougaerde, elles nous fourniraient sans contredit des indications précieuses, mais ces documents sont détruits ou cachés. Il semble d'ailleurs que depuis longtemps on s'est efforcé de jeter de l'ombre sur la véritable origine du chapitre. On conserve à la maison communale du bourg un registre intitulé: *Informatien, titulen, bricken ende munimenten raecende die heerlyckheit van Hoegaerden, Bevekom ende Doerne, bevonden onder die chartren berustende binnen den castele der staet Vilvoorden, gecopieert anno 1618*; c'est-à-dire: « Informations, « titres, lettres et documents concernant la seigneurie « d'Hougaerde, Bauvechain et Tourinnes, trouvés « dans les chartes reposant au château de Vilvorde, « copiés en 1618. » Ce manuscrit, dont Gramaye doit avoir eu connaissance, était considéré comme ayant une grande importance. Après avoir été envoyé au conseil privé, à Liège, il fut restitué au bourg, le 20 mai 1625, avec ordre de le garder dans les archives et recommandation d'en « user discrètement. »

Si on l'examine avec attention, on s'étonne des erreurs singulières, pour ne pas dire plus, qui y sont accumulées comme à plaisir; on remarque ensuite qu'une idée politique, celle d'affermir les ducs de Brabant sur Hougaerde, en a certainement dicté la rédaction. La fondation du chapitre y est rapportée d'après un vieux missel prétendument trouvé dans la chambre souterraine, parmi les archives de l'église, *ex antiquo missali in camera tenebrosa in archivis*

ecclesiae. Alpaïde, dit-on, donna l'église et sa dotation, libre de toute juridiction ordinaire, de tailles, d'exactions, au pléban du temple, du temps du pape Calixte (qui dirigea la chrétienté de 219 à 223) l'an de la naissance du Seigneur 240, le 6 janvier, indiction 9 (or, le calcul des indictions ne commence qu'en 315)! La seigneurie du bourg fut concédée à l'évêque de Liège; le duc de Brabant y fut constitué avoué et reçut en outre Jodoigne et une partie des trois villages du nom de Geest. Ces faits étaient attestés par Walter Scheer, notaire, qui les trouva dans l'acte de fondation le 5 janvier 1202, en présence des chapelains de la collégiale!!!

A ces détails, dont il est inutile de faire ressortir l'incohérence, on ajoute les suivants: Alpaïde donna encore au duc de Brabant Perwez, Mélin, Meldert; concéda aux chanoines d'Hougaerde l'eau et le vent (*aquam et aera*) jusqu'à Tirlemont, abandonna aux habitants du bourg 40 bonniers de terrains vagues (*de grontis*), avec défense de les aliéner sans le consentement du pléban ou de celui des prêtres qui en remplit les fonctions, pour la semaine. La comtesse, dit-on encore (et cela est fondé), était de la race de Charlemagne et non femme de Pépin de Herstal. Elle agrandit l'église qu'elle annexa à l'écolâtrerie de Cologne. Le pléban ou curé fut déclaré le collateur des autels situés hors du chœur et de tous les autres bénéfices de la paroisse; le cimetière était sous sa dépendance et une promesse de lui assigner une compétence fut faite à Alpaïde par le chapitre et les habitants.

Il suffit de rapprocher ces faits pour découvrir l'esprit qui les a inspirés. On y efface l'importance du chapitre, objet principal de la fondation, pour augmenter démesurément les attributions du pléban. Les nombre des chanoines n'est pas indiqué, on ne parle que du pléban et de ses droits, on va jusqu'à lui attribuer une part dans la gestion des biens communaux. Que dire de la fondation par Alpaïde rejetée à une époque impossible, au III^e siècle; de la minutie avec laquelle on parle de prétendus legs faits aux ducs de Brabant, dans un temps où il n'y en avait pas, tandis qu'on ne mentionne qu'en passant le don de la seigneurie du village fait à l'évêque de Liège? Or ce dernier fait constitue une circonstance importante. Il explique comment Hougaerde, avec Bauvechain et Tourinnes, resta la propriété des successeurs de Saint Lambert, tandis que toute la contrée environnante reconnut l'autorité des comtes de Louvain.

On pourrait faire dater de la seconde moitié du VIII^e siècle la fondation de l'église paroissiale, qui est dédiée à saint Gorgon. Le culte de ce saint fut alors

introduit et répandu en Belgique par Chrodegang, évêque de Metz, qui obtint son corps du pape Paul et le fit transporter dans l'abbaye de Gorze le 15 mai 968. Ce Chrodegang mourut le 6 mars de l'année suivante, après avoir occupé le siège de Metz avec beaucoup de distinction, pendant 22 ou 23 ans. L'abbaye de Gorze lui dut sa fondation et ce fut lui aussi qui établit le célèbre monastère de Lorsch, dont Cancro ou Chancor, « homme illustre, » et sa mère Chilliswinde lui avaient fait don. Ce fut encore lui qui réunit dans des bâtiments communs le clergé des grandes églises de son diocèse et lui prescrivit une règle quasi monastique. Chrodegang, qui porta par exception le titre d'archevêque, était un fils de la Hesbaie et naquit de Sigramme et de Landrade, tous deux de la première noblesse franque; il fut élevé dans le palais de Charles-Martel et devint son référendaire. A la fois beau et éloquent, parlant avec la même aisance sa langue maternelle et le latin, il se distinguait par ses capacités à une époque où la gloire militaire était pour ainsi dire la seule que l'on ambitionnât. Il leur dut d'être désigné, d'une voix unanime, par le roi Pépin le Bref et toute l'assemblée des Francs, pour aller engager le pape Étienne à venir en Gaule.

Le monastère de Saint-Trond dépendait alors de l'église de Metz. C'est ce qu'explique comment Chrodegang, qui l'administra en qualité d'abbé, devint évêque de cette dernière ville. S'il ne naquit pas à Hougaerde ou à Velm, localités qui l'une et l'autre et seules en Belgique, si je ne me trompe, reconnaissent saint Gorgon pour patron, on peut admettre qu'il en a ou fondé, ou doté, ou consacré les églises paroissiales.

C'est dans le premier de ces temples qu'un chapitre de chanoines fut fondé, vers l'an 1000, par une autre Alpaïde, dont on voyait encore, au XVII^e siècle, au milieu de l'avant-place de la salle du chapitre de Saint-Paul, à Liège, l'inscription mortuaire, conçue en ces termes : *HIC JACET ALPAYDIS COMITISSA HUGARDENSIS QUAE LEGAVIT — NOBIS GELDONIAM ET TURINNES ET DE PROPRIO SUO CASTRO — HUGARDIS ECCLESIAM EXTRUXIT IN QUA CANONICOS HONORIFICE — PRAEBENDATOS INSTITUIT*, c'est-à-dire : « Ici repose Alpayde, comtesse de Hougaerde, qui nous légua Jodoigne et Tourinnes, et qui convertit son propre château d'Hougaerde en une église, où elle plaça des chanoines honorablement dotés. »

Cette seconde Alpaïde est restée presque inconnue à nos historiens, quoiqu'elle ait eu des fils d'un grand mérite. D'après le chroniqueur Albéric elle épousa Godefroid, l'un des deux barons fidèles à qui l'empe-

reur Othon II confia le gouvernement du Hainaut, en 974, après en avoir chassé René de Mons, son frère Lambert, depuis comte de Louvain, et leurs partisans. Godefroid et son frère Arnoul étaient enfants d'un premier lit de la femme d'Eilbert, fondateur de l'abbaye de Waulsort, qui les adopta et leur donna Florennes. Godefroid domina à Mons jusqu'en l'an 998, que cette ville retomba au pouvoir du comte René. Sa femme Alpaïde possédait des biens nombreux en Hesbaie, puisque ce fut à elle que l'abbaye de Waulsort dut le domaine de Rosières (Rosières-Notre-Dame ou Grand-Rosière), et celle de Hastières l'alleu de Tourinnes (près de Bauvechain), où son anniversaire et celui de son mari se célébraient, au mois de février, dans l'église paroissiale, qui percevait à ce titre une redevance d'un demi-muid de blé sur le produit de la petite dime du chapitre de Saint-Paul, de Liège. Ses libéralités en faveur du chapitre d'Hougaerde et de celui de Saint-Paul, de Liège, n'auraient donc rien que de très-explicable. D'elle naquirent Arnoul et Winric. Arnoul, quelquefois qualifié par les généalogistes de seigneur de Rumigny et qui fonda, vers l'an 1002, le chapitre de Saint-Gengulphe ou Gengoul, de Florennes, eut d'une dame nommée Ermentrude quatre fils : un second Godefroid, un autre Arnoul, Gérard I^{er}, évêque de Cambrai de 1012 à 1048, et Eilbert, qui devint moine dans l'abbaye de Saint-Thierry, de Reims.

Parmi les nobles dont l'esprit turbulent remplissait alors la Belgique d'agitations, on remarquait le belliqueux Lambert, comte de Louvain. Frère du comte de Hainaut René, parent de l'évêque de Liège Balderic et du comte de Namur Robert, allié au comte de Flandre Baudouin à la Belle-Barbe, Lambert passa sa vie à batailler contre son souverain et contre ses voisins. La famille de Godefroid et d'Alpaïde, qui montrait au contraire un dévouement sans bornes au roi Henri II, paraît avoir été l'objet particulier de sa haine. Il faillit entraîner dans son alliance l'évêque Balderic, mais l'un des collègues de celui-ci, le protégé et le confident du roi, Gérard, qui venait d'être appelé au siège épiscopal de Cambrai, fit échouer ce projet, en représentant à Balderic le peu de confiance qu'il pouvait avoir dans le comte.

Afin d'assurer la tranquillité publique et d'opposer une barrière aux incursions des malfaiteurs, c'est-à-dire des mécontents, Balderic entreprit, en l'an 1010, de construire un château dans son alleu d'Hougaerde et y fit commencer (probablement à l'endroit dit de *Lange gracht*, le *Long fossé*, entre Honthem et Hougaerde), le creusement d'un grand fossé, que les habitants du lieu montraient encore 33 ans plus tard, en